



Fraude credit consommation

Par **Titouaaaaan**, le **29/07/2025 à 19:49**

Bonjour

J'ai fait une demande de crédit sans faux documents mais avec des mauvaises informations renseignées au questionnaire. J'ai eu des impayés qui m'ont valu à ce que la banque enquête sur moi. Ils m'ont dit qu'ils déposeraient plainte à mon encontre pour escroquerie.

Qu'est ce que je risque ?

Pour une première condamnation, je risque d'aller en prison ferme ?

J'avoue que cela me sert de leçon. Et ne recommencerais plus. Merci

Par **Titouaaaaan**, le **29/07/2025 à 19:50**

Pardon j'ai pas précisé que oui la demande avait donné lieu à l'octroi du prêt.

Par **youris**, le **29/07/2025 à 19:56**

bonjour,

vous ne risquez pas la prison (elles sont pleines), mais au-delà de votre prêt à rembourser, le tribunal peut vous condamner pour faux et usage de faux réprimé par les article 441-1 et s, punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (peine maximale).

salutations

Par **Titouaaaaan**, le **29/07/2025 à 20:28**

Merci !